

REVUE DE PRESSE DU 14 AVRIL 2008

Politique - Un nouveau parti pour les régions

Régions ressources

Les régions du Québec aux prises avec des difficultés économiques auront peut-être bientôt un nouvel allié.

L'ancien ministre libéral Robert Dutil a fondé un nouveau parti politique qui travaillerait essentiellement pour les régions, entre autres pour renforcer leur économie et sauvegarder des emplois.

Environ 400 personnes étaient attendues dimanche à Saint-Georges en Beauce, pour jeter les bases de ce nouveau parti, baptisé l'Union du centre.

La nouvelle formation politique présenterait des candidats aux prochaines élections dans une vingtaine de circonscriptions en régions.

Selon Robert Dutil, la Beauce et d'autres régions du Québec considèrent qu'elles sont victimes de mesures discriminatoires dans les politiques économiques du gouvernement du Québec. (UMQ-Radio-Canada)

Chambre des régions - Une avenue intéressante

La proposition de la Coalition pour un Québec des régions de créer un conseil des régions, une deuxième chambre législative à l'Assemblée nationale où les 17 régions seraient représentées également, est accueillie favorablement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La coalition, présidée par l'ancien PDG de Desjardins, Claude Béland, propose que cette nouvelle instance soit responsable des questions de développement régional. Son assentiment serait nécessaire pour l'adoption de tout projet de loi.

La porte-parole régionale de Québec solidaire, Nicole Schmidt, applaudit cette idée qui, dit-elle, s'inscrit dans le droit fil des préoccupations de son parti. Surtout, ajoute la représentante, depuis la proposition de refonte de la carte électorale.

Le député péquiste de Roberval, Denis Trottier, estime également qu'il s'agit d'une proposition intéressante. L'idée mérite d'être explorée, mais d'autres avenues, note-t-il, doivent aussi être examinées. Il souligne, par ailleurs, que le Parti québécois est mûr pour un débat sur la décentralisation.

Nicole Schmidt et Denis Trottier sont d'avis que la question devra également faire l'objet d'un débat public. (UMQ-Radio-Canada)

Société de gestion des rivières de Gaspé - Les négociations achoppent

À moins d'obtenir les permis de pêche qu'ils réclament, les Micmacs de Gespeg pourraient bien manifester sur les rivières à saumon, cet été. Du moins, c'est ce que ces derniers menacent de faire si les pourparlers continuent à piétiner.

Les négociations s'annoncent, en effet, ardues entre les gestionnaires de rivières à saumon de Gaspé et les Micmacs de Gespeg, qui revendiquent six droits d'accès sur les rivières York, Dartmouth et Saint-Jean. La Société de gestion des rivières de Gaspé ne rejette pas l'idée. Or, elle s'oppose au mode d'exploitation des permis de pêche proposé par le conseil de bande.

Le conseil, qui affirme être incapable de s'entendre avec les responsables de la ZEC (zone d'exploitation contrôlée), recherche un partenaire et n'écarte pas la possibilité de s'associer à l'Américain Bill Greiner, propriétaire de la pourvoirie de la rivière Malbaie. Cette association permettrait aux Micmacs d'obtenir de cinq à six emplois et la moitié des profits.

Or, la Société de gestion des rivières de Gaspé se dit ouverte à travailler avec les Micmacs, mais s'oppose à la présence d'une tierce partie. La ZEC reproche entre autres à Bill Greiner de vouloir mettre la main sur les droits d'accès.

Déçus par l'objection de la ZEC, les Micmacs n'acceptent maintenant de discuter qu'avec le gouvernement du Québec. (Radio-Canada)

Sentier international des Appalaches

Le Bas-Saint-Laurent se fait tirer l'oreille

La pérennité de la section bas-laurentienne du sentier international des Appalaches est menacée par le manque d'appuis.

Réunis en assemblée générale, une vingtaine de membres du Sentier international des Appalaches (SIA) ont fait le point dimanche sur l'état du parcours de plus de 2000 kilomètres jalonné par une quarantaine de sites d'hébergements.

Le sentier traverse la vallée de la Matapédia pour ensuite sillonner une partie du Bas-Saint-Laurent et de la péninsule gaspésienne. Selon le directeur du SIA, Éric Chouinard, la Gaspésie s'occupe adéquatement de sa portion du sentier.

Toutefois, la situation se détériore au Bas-Saint-Laurent où M. Chouinard déplore le manque d'engagement des élus: « On a de la difficulté à obtenir des réponses. [...] Je pense qu'on a encore du travail pour expliquer les objectifs de développement de ce sentier. » Le SIA doit donc convaincre les élus de s'engager davantage dans le projet.

Par ailleurs, plusieurs portions du sentier ont été endommagées par les tempêtes de vent qui ont balayé l'Est du Québec l'automne dernier et par la neige abondante du dernier hiver.

Même s'il y a de plus en plus de membres, les bénévoles ne sont pas assez nombreux pour effectuer tout ce travail. De plus, comme l'explique Jean-Pierre Harrisson, parrain d'un tronçon de huit kilomètres, les travaux nécessiteront une certaine expertise. « Ça prend des gens qui sont très, très habitués de travailler là-dedans avec des scies mécaniques. C'est très, très dangereux parce que les arbres sont sous tension », précise M. Harrisson.

Malgré les difficultés, tous les membres présents à l'assemblée générale se sont entendus pour poursuivre les efforts pour faire du sentier, un parcours de randonnée de calibre international. (Radio-Canada)

Ligne de transport Les Boules/Rimouski

Le candidat du Parti vert dans Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, Louis Drainville, condamne l'annonce faite la semaine dernière par Hydro-Québec Distribution. La société d'État s'est engagée à verser un montant global de 700 000 \$ aux municipalités concernées par l'implantation de la ligne de transport.

La ligne de 230 kilovolts, dont la construction commencera en novembre 2008, doit relier le poste de Rimouski au parc éolien de Baie-des-Sables.

Selon lui, admettant que la ligne de transport ait une durée de vie de 50 ans, cette somme équivaut à environ 10 000 \$ par année en dollars actualisés pour l'ensemble des secteurs touchés.

Louis Drainville estime donc que les citoyens et les municipalités des MRC de La Mitis et de la Matapédia sont les laissés pour compte du développement éolien.

Il rappelle que la Corporation de gestion intégrée de la ressource éolienne (CGIRE) avait exigé une compensation financière de 15 millions de dollars par année pour les personnes et organismes concernés. (Radio-Canada)

Vote à plus de 90 %

Les actionnaires de Metco approuvent la fusion de l'entreprise avec Ressources Breakwater.

Vendredi, les détenteurs de titres de Metco ont appuyé à une très forte majorité le projet de regroupement annoncé en janvier. Plus de 90 % des actionnaires présents à l'assemblée spéciale ont entériné la proposition.

Selon l'entente conclue de gré à gré entre les 2 entreprises en début d'année, les actionnaires de la compagnie junior d'exploration minière obtiennent 7 millions d'actions de Breakwater en échange des 107 millions de titres de Metco.

Rappelons que Metco est active en Gaspésie et dans le nord-ouest québécois. Dans la région, l'entreprise détient près de 400 claims couvrant plus de 22 mille hectares de terrains au Mont de l'observation, au nord de Paspébiac. Les travaux effectués dans ce secteur ont rapporté certains indices de cuivre.

Pour sa part, Breakwater détient quatre mines de zinc en production en Amérique, dont une dans le nord-ouest québécois.

Elle est inscrite à la bourse de Toronto. Vendredi, en fin de journée, l'action de Breakwater se transigeait à 1 dollar 06, alors que celle de Metco ne valait plus que 5 cents (¢) et demie.

L'été dernier, l'action de Breakwater a grimpé jusqu'à 3 dollars 69. La compagnie a près de 426 millions actions en circulation. (CIEU-FM)

Amélioration des infrastructures municipales et routières - LA MINISTRE NATHALIE NORMANDEAU ANNONCE UN INVESTISSEMENT MAJEUR DE 37,5 M\$ A CLORIDORME

CLORIDORME, QC, le 14 avril /CNW Telbec/ - La députée de Bonaventure, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, madame Nathalie Normandeau, annonce l'octroi d'une aide financière gouvernementale pouvant atteindre près de 15,7 millions de dollars à la Municipalité de Cloridorme, en vertu du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

L'investissement admissible estimé préliminairement à 16,5 millions de dollars servira à la réalisation de projets de mise aux normes de l'eau potable et d'assainissement des eaux usées de la municipalité.

«La réalisation de ces projets majeurs contribuera à améliorer à la fois la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, la qualité de l'environnement et des infrastructures collectives de Cloridorme. Je suis très fière de concrétiser un investissement attendu par la population de cette municipalité depuis plus de 10 ans», a déclaré madame Normandeau.

Sommairement, le projet vise la construction d'une usine de filtration pour l'eau puisée actuellement à la décharge du lac Alphée afin d'assurer la mise aux normes de l'eau potable, ainsi que la mise en place d'un réseau d'égout domestique et d'installation de traitement pour l'assainissement des eaux usées du secteur centre de Cloridorme.

Simultanément aux travaux municipaux, le ministère des Transports investira dès cette année 3,9 millions de dollars pour la préparation et la réalisation du projet de reconstruction de la route 132 sur un secteur de 1,2 kilomètre. La Municipalité de Cloridorme en assurera la maîtrise d'oeuvre. A terme, le ministère des Transports interviendra sur plus de 5 kilomètres et investira au total 21 millions sur ce tronçon.

«Ces investissements démontrent clairement la volonté de notre gouvernement de poursuivre le redressement du réseau routier québécois. Les travaux qui seront effectués sur la route 132 permettront d'améliorer la sécurité des usagers et la qualité de vie des résidents de la Municipalité de Cloridorme», a déclaré la ministre des Transports, madame Julie Boulet.

«Notre gouvernement accorde une très grande importance à la pérennité des infrastructures municipales au Québec. Comme en témoigne le Plan québécois des infrastructures, qui prévoit des investissements de 30 milliards de dollars sur une période de cinq ans, dont 3,15 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales, la réfection et la modernisation des infrastructures constituent une priorité pour le gouvernement du Québec», a ajouté la ministre Nathalie Normandeau.

La mairesse de Cloridorme, madame Jocelyne Huet, se réjouit de l'appui du gouvernement du Québec à ce projet jugé prioritaire pour le mieux-être de la population et l'amélioration des infrastructures collectives.

Le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, dans lequel près de un milliard de dollars a été injecté, permet la réalisation de travaux de réfection, de remplacement ou de réhabilitation d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de traitement de l'eau potable. Il vise également des travaux de construction, d'agrandissement ou de réfection d'infrastructures jugés prioritaires à la suite de regroupements municipaux ou d'infrastructures nécessaires à l'implantation ou au maintien d'une entreprise en région. De plus, ce programme comprend un volet permettant aux municipalités et aux organismes de réaliser des projets à incidences économiques, urbaines ou régionales. Enfin, il prévoit l'acquisition d'immeubles à vocation collective pour des organismes sociaux ou communautaires.

(Portail Québec)

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2008/14/c5184.html>